

Chers parents,

Afin que tous les enfants fassent leur rentrée dans de bonnes conditions, nous prenons des mesures garantissant la sécurité de tous.

C'est avec votre collaboration et grâce à la responsabilisation et la vigilance collectives que nous assurerons l'éducation pour nos enfants, en protégeant les élèves comme les adultes.

Voici comment se déroulera la journée de votre enfant et les règles à observer pour se protéger et protéger les autres.

Ensemble, nous réussissons !

Avant de quitter la maison :

Un enfant malade, même avec un simple rhume, ne pourra en aucun cas prendre le bus ou venir à l'école.

Dans le bus :

L'accompagnatrice dans le bus prendra la température de chaque enfant avant qu'il n'y rentre. Si elle est supérieure à 37.5 degrés ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid 19, votre enfant doit rester à la maison jusqu'à son rétablissement complet.

A la reprise des cours, un rapport médical vous sera réclamé obligatoirement.

Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous êtes priés d'avertir l'école et de garder votre enfant à la maison 14 jours avec un PCR négatif de la personne concernée.

Si une personne au sein du foyer était en voyage, l'enfant doit rester à domicile 10 jours avec un PCR négatif de la personne concernée.

A l'arrivée à l'école :

A chacune des entrées une dame prendra la température de chaque enfant comme de chaque adulte.

Les regroupements et les croisements sont limités autant que possible.

Les accompagnateurs doivent toujours porter un masque.

Tout au long de la journée :

- Port du masque :
Pour les enfants, le port du masque n'est pas requis mais les mesures de distanciation sont obligatoires.
Pour tout le personnel, le port du masque est obligatoire.

- Hygiène des mains : chaque élève se lave les mains
 - A son arrivée à l'école.
 - Avant la collation.
 - Après le passage aux toilettes.
 - Avant de rentrer à la maison et dès qu'il y arrive.

Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes à l'école ?

L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance d'une adulte qui porte également un masque. Tous les parents seront rapidement avertis. L'enfant ne retournera à l'école que sur avis du médecin.

Après la classe :

Le nettoyage des sols, des grandes surfaces se fait au minimum 1 fois par jour. Le nettoyage des tables, des chaises, des jeux ainsi que du matériel utilisé durant la journée se fait après chaque utilisation et plusieurs fois par jour.

Les locaux seront continuellement aérés durant la journée pendant au moins 15 minutes à chaque fois.

Que faire si in élève ou un adulte est un cas confirmé de Covid 19 ?

Dès le signalement effectué par l'adulte ou la famille de l'élève, l'école rappelle la procédure à suivre :

- Rester à domicile.
- Eviter les contacts.
- Consulter un médecin (ou la plate-forme en ligne Covid 19) qui décide de l'opportunité du dépistage des personnes qui sont en contact.
- Suivre les recommandations présentées.

La directrice de l'école élabore, en lien avec le personnel de santé scolaire et le ministère de la santé, la liste des personnes (élèves, adultes) susceptibles d'avoir été en contact avec la personne malade.

Après avoir identifié les contacts, les responsables informent toutes les personnes concernées de la situation et leur demandent de se confiner pendant 14 jours.

La fermeture totale ou partielle de l'école sera prise selon la décision du ministère de la santé et de l'éducation.

L'école a déjà mis en place les procédures de continuité pédagogique. Le travail de votre enfant vous sera envoyé sur la plateforme Seesaw.

L'infirmière de l'école
Mme Nicole KANAAN